



Mairie d'Abbecourt

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 Abbecourt

☎ 09.62.60.44.03

☎ 03.44.89.23.58

✉ abbecourt.commune@orange.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHEAUME Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents : MM. ANTHEAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, EVAIN Mireille, ALEIXO Guylène, AVONTURE Jacky, DESLIENS Pierre, GOSSART Brigitte, ROBERT Chantal, THOMAS Ginette, TREVIN Claude, WANEQUE Jean-Pierre.

Etaient absents : M. BONTEMPS Christophe qui a donné procuration à M. LE GAL Michel, M. BOUFFLERS Philippe qui a donné procuration à M. ANTHEAUME Jean-Jacques, Mme RENARD Brigitte.

Date de convocation : 31/03/2016

Date d'affichage : 31/03/2016

Secrétaire de séance : Monsieur LE GAL Michel

N° D2016016

OBJET : Travaux de rénovation d'une salle de classe
Choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire ouvre la séance et indique aux membres présents qu'il conviendrait d'entreprendre les travaux de rénovation d'une classe pour la rentrée 2016. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.

Une proposition a été demandée au cabinet BLANCHARD à ULLY ST GEORGES. Cette proposition s'élève à 8.700 € HT d'honoraires.

- de procéder à la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BLANCHARD à ULLY ST GEORGES, pour une mission de base se rapportant à la rénovation d'une salle de classe.
- de fixer la rémunération du Cabinet BLANCHARD à un montant de 8.700,00 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- CHARGE le Cabinet BLANCHARD de la Maîtrise d'Œuvre.
- FIXE la rémunération à 8.700,00 € HT.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes pièces s'y affèrent.

Pour extrait certifié conforme
Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le
Le Maire,

Jean-Jacques ANTHEAUME.

